



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 21 janvier 2022

Objet : Question parlementaire n° 5526 du 20 janvier 2022 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Interférences entre les fréquences du 5G et les instruments de navigation des avions ».

Monsieur le Ministre,

En date du 20 janvier 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe au Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Ministre de la Digitalisation et Ministre des Communications et des Médias.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre délégué à la Digitalisation
(s.) Marc Hansen